

« Les ateliers récits pour les mineurs ont amélioré le climat en détention »

Entretien avec Franck Baldi,

directeur des missions éducatives adjoint, direction interrégionale de la Protection judiciaire de la jeunesse Sud-Est (Marseille).

La Santé en action : Pourquoi organiser en détention des ateliers récits avec les mineurs, comme dans cette résidence d'artistes au quartier des mineurs de Luynes ?

Franck Baldi : L'action, des ateliers récit de vie et construction de soi, est issue de la volonté commune des différentes institutions qui interviennent en détention pour les mineurs – Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ),

administration pénitentiaire – et de partenaires de politiques publiques de la jeunesse, le conseil régional avec l'agence régionale du livre de Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARL-Paca) et la direction régionale des Affaires culturelles (Drac), qui voulaient développer la place et l'usage du livre en détention autour des bibliothèques.

L'agence régionale du livre a dressé un état des lieux des bibliothèques en détention et des dispositifs d'animation. Le livre est à la fois un outil de rencontre, culturel, d'évasion, d'élaboration, parce que le lecteur s'approprie la pensée d'un autre et cela a forcément des retentissements sur sa propre pensée.

Consécutivement à cet état des lieux, nous avons sollicité des financements pour développer les bibliothèques dans ces lieux de détention et y organiser des animations. Via l'agence régionale du livre, nous nous sommes associés au projet L'Histoire vraie de la Méditerranée, qui recueille des histoires de vie tout autour du bassin méditerranéen.

S. A. : Pourquoi destiner ces ateliers récits aux mineurs non accompagnés détenus ?

F. B. : Ces jeunes se trouvent face à la difficulté inhérente à leur trajectoire migratoire, et cette dimension du récit de vie peut venir soutenir leur réflexion – et leur manière d'aller de l'avant – sur leur parcours, leur motivation, leur projet et parfois sur celui de leur famille, qui a pu être à l'origine de ce projet migratoire.

L'atelier récit fournit à ces jeunes un espace de pensée supplémentaire. Le fait que l'on ait destiné ces ateliers récits aux mineurs non accompagnés correspondait à de vrais besoins : il s'agit d'un public en grande souffrance,

et il est difficile pour les mineurs de se raconter de manière personnelle, d'aller creuser dans leur intimité pour y mettre à jour les ressorts de leur conduite.

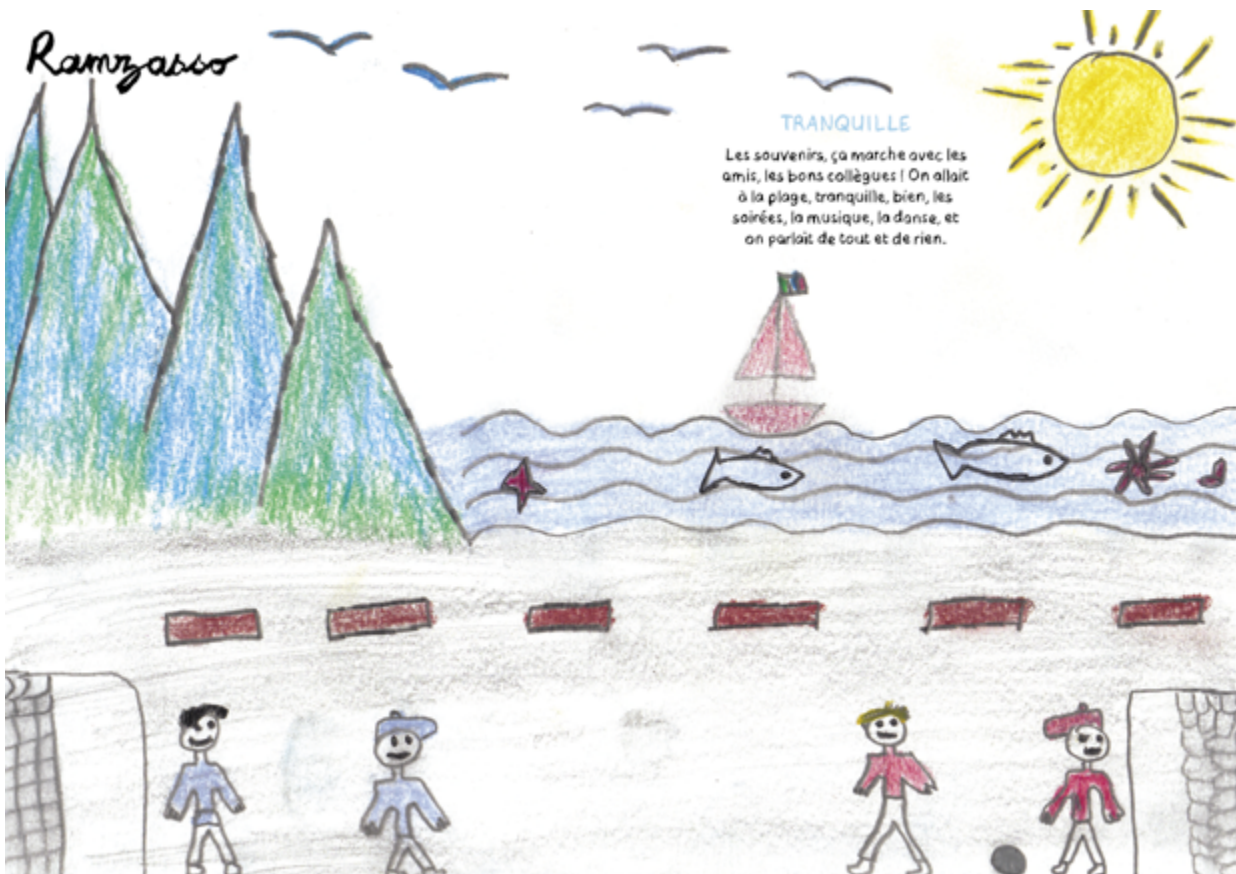
En termes de données probantes, l'on dispose de résultats de recherches en sciences humaines sur l'intérêt de la démarche de récits de vie dans les parcours de sortie de délinquance : quand une personne détenue est en capacité de se saisir un peu mieux de son histoire, c'est souvent un pas de franchi dans l'élaboration d'un projet de vie, elle peut ainsi se projeter ailleurs que dans un imaginaire délinquant.

Nous avons organisé ces ateliers récits au quartier des mineurs de la prison de Luynes¹ et à l'établissement pénitentiaire pour mineurs de La Valentine à Marseille ; il y en aura bientôt également au quartier des mineurs des Baumettes et au quartier des mineurs du Pontet (Vaucluse) ; soit dans quatre des cinq lieux de détention pour mineurs dans la région PACA.

S. A. : Comment avez-vous évalué l'intérêt de ces ateliers récits pour les mineurs ?

F. B. : Nous portons une démarche d'évaluation sur toutes les actions conduites. Les objectifs atteints et les impacts recensés dépassent largement ce qui avait été envisagé au départ. À Luynes et à La Valentine, les équipes continuent d'organiser des ateliers récits sans pour autant bénéficier du programme de départ avec l'agence régionale du livre ; elles font venir des auteurs et ont trouvé d'autres moyens de financement. Cette pérennisation du projet est un très bon signe : le service éducatif s'est approprié cette expérimentation.





La véritable surprise pour les professionnels de terrain, cela a été l'impact positif majeur des ateliers récits sur l'environnement au sens large de la détention. Tout d'abord, ils ont créé une cohésion entre les équipes pluri-institutionnelles : surveillants, éducateurs, enseignants de l'Éducation nationale ; ensuite, la place du livre est valorisée et les bibliothèques en détention sont devenues des lieux repérés, appréciés par les jeunes, où ils ont plaisir à être. Les ateliers ont déclenché un mouvement d'emprunts de livres. Ils nous permettent de jouer pleinement notre rôle d'incitateur au niveau régional, d'accompagner des propositions structurantes et qui durent.

S. A. : Quel a été l'impact de ces ateliers récits sur la santé de ces jeunes ?

F. B. : Nous avons tenté – autant que cela était possible, car c'est un public insaisissable et pratiquement impossible à recontacter – d'analyser *a posteriori* l'impact de ces ateliers récits sur la santé globale de ces jeunes. Nous avons ainsi identifié la composante très forte de promotion de la santé des ateliers. Nous sommes au cœur de cette démarche.

L'atelier récit est le type d'action qui permet de vraiment prendre soin du public. C'est un espace où les jeunes se réconcilient avec l'Autre, avec les Autres, et un peu aussi avec eux-mêmes.

La preuve en a été apportée lors de la cérémonie de restitution au cours de laquelle on remettait aux jeunes le livre qu'ils avaient eux-mêmes écrit et illustré : la majorité des jeunes a lu sa propre contribution et peu ont souhaité qu'un adulte le fasse à leur place. C'est un signe fort en termes d'apprentissage de compétences, surtout qu'ils ont pris la parole en lisant des textes dans lesquels ils s'exposent personnellement. En outre, les ateliers ont été un levier majeur d'apprentissage du français.

En conclusion, les ateliers récits leur ont vraiment apporté du bien-être, une forme de réconciliation, puis une capacité à repenser les choses, à réfléchir autrement. Il y a également eu une dimension collective extraordinaire. Les ateliers récits pour les mineurs ont amélioré le climat de détention, le relationnel entre les jeunes et aussi leurs rapports avec les professionnels. En détention, on fait des clans pour se protéger et pour exister aussi, les mineurs non

accompagnés en sont un ; les ateliers récits sont venus remettre en question cette structure défensive. Au quartier des mineurs de la prison de Luynes, les ateliers récits ont coloré complètement différemment l'ambiance du lieu de détention. Après, cette émulation retombe si l'expérience n'est pas reconduite, revivifiée, si des professionnels s'en vont : de nombreux facteurs assurent ou non stabilité et pérennité. À la PJJ, nous avons fait le choix de pérenniser ce mode d'intervention. Cette action, bien que soutenue dans un autre cadre, s'inscrit pleinement dans la philosophie d'un projet régional que nous avons eu l'opportunité de développer avec le soutien de l'Agence régionale de santé-Paca : un projet autour du bien-être qui soutient la participation des jeunes, le développement de leurs aptitudes, la modification des environnements. Autant d'ingrédients que l'on retrouve ici. ■

Propos recueillis par Yves Géry, rédacteur en chef.

1. Voir article Récit de vie, pages précédentes.